

PEU X POURTANT Y

Une fois de plus, je vais revenir sur l'opposition entre *peu* et *un peu*, qui ne m'aura pas lâché durant toute ma carrière. Pendant ces années, j'ai été amené à proposer bien des descriptions différentes de *peu*. Mais elles ont toutes le point commun de pouvoir être rattachées à une thèse de Gustave Guillaume. Selon ce dernier, un syntagme *peu X* est une forme de négation de X, plus ou moins affaiblie, alors que *un peu X* constitue une sorte d'affirmation de X, elle aussi affaiblie. Pour interpréter cette formulation dans le cadre, qui n'est pas guillaumien, d'une sémantique de la phrase, je dis que *peu X*, inséré comme sujet ou comme complément dans une phrase positive, transforme son sens comme le ferait le morphème négatif plein *ne...pas*, au degré de négativité près. Au contraire, *un peu X* conserve, même s'il l'affaiblit, le caractère positif de la phrase où il est introduit.

Pour donner à cette conception générale de *peu* une forme plus explicite, il faut répondre, au moins, à deux types de questions. D'abord se demander en quoi consiste cette négativité, qui peut se manifester tout en étant affaiblie. Pour le faire, je vais rappeler diverses représentations possibles de la négativité de *peu*. J'insisterai notamment sur ce que dit à ce propos la théorie de l'Argumentation dans la Langue, construite par Jean-Claude Anscombe et moi-même, et particulièrement la théorie des Blocs Sémantiques, construite par Marion Carel dans sa thèse de 1992, pour « donner une forme plus pure » à la théorie de l'Argumentation dans la Langue, et que nous développons ensemble depuis une dizaine d'années. Ce sera l'objet de la première partie de mon exposé.

Dans la seconde, je parlerai d'une difficulté rencontrée lorsqu'on veut appliquer la notion de négation affaiblie. Il s'agit des cas où *peu X* a un effet discursif complètement différent de la pure négation de X – ce qui semble indiquer que *peu X* est bien autre chose qu'un affaiblissement de cette négation pleine. Ce problème est réciproque d'un autre, que j'ai plusieurs fois traité et dont je ne parlerai pas ici, tenant à ce que, pour certains X, le remplacement de *un peu X* par *peu X* (de *un peu après* par *peu après*) ne semble pas avoir d'effet sémantique notable, notamment pas d'effet discursif. Comme je l'avais fait pour ce dernier problème, je prendrai, pour traiter le premier, mon exemple principal dans Pascal, grand consommateur de *peu* – dans les deux cas, c'est Keiko Jimbo qui m'a signalé les textes de Pascal posant problème pour ma description.

Pour exprimer dans la description sémantique l'affaiblissement de la négation ressenti lorsqu'on compare *ne pas X* à *peu X*, on pourrait constituer un métalangage théorique où la représentation sémantique de la négation aurait un caractère graduel : un sens pourrait ainsi être plus ou moins négatif.

C'est, je crois, ce que fait Guillaume en parlant de coupe plus ou moins précoce pratiquée dans un mouvement psychologique de négation. J'ai quelquefois eu recours à ce type d'explication, mais il me semble maintenant être surtout verbal : nous cherchons, Marion Carel et moi, à considérer, d'une façon générale, la gradualité, non comme un moyen de représentation et d'explication des données observées, mais comme un caractère qui leur est plus ou moins spontanément attribué lors de l'observation. Dans *Dire et ne pas dire*, j'ai certes eu recours à une sorte de négation pour expliquer l'apparence graduelle qui frappe d'emblée lorsqu'on interprète des occurrences de *peu X* et de *ne pas X*. Mais j'ai eu recours aussi, et c'est cela que je retiens actuellement, à une décomposition sémantique (les médiévaux auraient dit une « exposition ») du sens de la phrase comportant *peu X*. Une telle phrase contiendrait, à titre de présupposé, la même phrase mais ne comportant pas *peu* (ce qu'on pourrait appeler le « résidu positif » de *peu X*) et, à titre de posé, une sorte de négation de la phrase sans *peu*, négation obtenue au moyen de la notion de faiblesse¹. Le recours à la présupposition permet de donner pour responsable à la gradualité observée dans la phrase contenant *peu X*, le fait qu'elle apporte, comme présupposé, un certain contenu positif. Ce contenu atténuerait l'effet du posé négatif, même si ce dernier n'était pas gradualisé (de même en ajoutant un peu de sucre dans un plat salé, on ne gradualise pas le sel mais on atténue son effet).

En quoi consistent, maintenant, les aspects positif et négatif de la phrase comportant *peu X*? Pour l'aspect négatif, *Dire et ne pas dire*, je l'ai rappelé, faisait intervenir l'idée de faiblesse. Si j'avais refusé cette facilité, la seule solution possible, à l'époque, était de recourir à la négation logique et de prendre donc pour posé de *il travaille peu* quelque chose comme « il ne travaille pas ». La description logerait ainsi dans le sens de *il travaille peu* une contradiction que je n'étais pas, et ne suis toujours pas, prêt à admettre. Jean-Claude Anscombe et moi avons songé à restreindre ce caractère contradictoire en recourant à la notion de faiblesse pour exprimer le présupposé affirmatif, qui n'aurait plus été « il travaille » mais « il fournit une certaine quantité de travail qui est faible ». Nous pensions formuler cela en parlant d'une quantité « ϵ » de travail. Mais outre que cela ré-introduit la gradualité, cette fois dans le présupposé, cela maintient une contradiction (on soutient à la fois ϵ et 0), même si elle peut paraître atténuée.

Quand Jean-Claude Anscombe et moi avons élaboré la théorie de l'Argumentation dans la Langue, nous avons cherché une représentation de la négativité permettant, notamment, de ne pas introduire dans la description des phrases contenant *peu X* une contradiction interne. Nous le faisons en supprimant dans la description de ces phrases la co-existence d'un élément présupposé positif et d'un élément posé négatif. Malheureusement, nous avons dû recourir de nouveau à une variante de la

¹ Dans *Dire et ne pas dire*, je décrivais en effet le posé comme indiquant qu'une certaine quantité est faible, mais c'était faire appel à la gradualité et, pire, à une gradualité négative, ce qui relevait plus de la paraphrase que de l'explication.

gradualité, qui me semble, je l'ai dit, purement verbale. C'est ce que je vais montrer rapidement. Pour la théorie de l'Argumentation dans la Langue standard, le sens d'une phrase *p* est constitué seulement par les mouvements conclusifs qu'elle autorise, c'est-à-dire par les continuations « donc *q* » qu'on peut envisager après *p*. Dire que deux phrases, par exemple *Il travaille un peu* et *il travaille peu* sont opposées (au sens où le positif et le négatif sont opposés), c'est donc indiquer qu'elles autorisent seulement des conclusions opposées. Ainsi, lorsqu'on admet que le travail donne des chances de réussite, le rapport sémantique entre *il travaille un peu* et *il travaille peu* tient uniquement à ce que la première de ces phrases fait envisager une conclusion « il a quelques chances de réussir », et la seconde, la conclusion « il risque de ne pas réussir ». Si l'on admet d'autre part que les continuations conclusives mettent en jeu des topoï, utilisés sous différentes formes topiques graduelles, on dira que les phrases constituées avec *un peu* et *peu*, insérés dans la même proposition, mettent en œuvre deux formes opposées du même topos « le travail fait réussir ». Dans la première (*il travaille un peu*), le topos est exploité sous la forme topique « plus on travaille, plus on réussit », forme qui fait correspondre les degrés que peut prendre le prédicat antécédent, i.e. une échelle du travail, et ceux que peut prendre le prédicat conséquent, i.e. une échelle de la réussite. Dans le cas de *Il travaille peu*, la forme topique exploitée est « moins on travaille, moins on réussit », qui fait correspondre les degrés d'une échelle du non-travail et ceux d'une échelle de la non-réussite.

Malheureusement nous sommes obligés d'admettre que cette dernière forme topique est exploitée, non seulement par *peu travailler*, mais aussi par la négation pleine *ne pas travailler*. Dans la mesure où on n'utilise pas l'idée que *peu* introduit un élément positif présupposé, qui affaiblirait la négation, il faut, pour expliquer l'effet différent de *peu X* et de *ne pas X*, dire que la même forme topique *y* est exploitée plus ou moins « fortement ». Il y a donc une sorte de résurgence de la gradualité dans la théorie sémantique. Résurgence encore plus évidente si, comme je l'ai quelquefois suggéré, on interprète la force de l'application de la forme topique par le degré plus ou moins haut de l'échelle antécédente où l'on place le fait dont parle l'énoncé : *il ne travaille pas* donnerait au non-travail dont il est question une position plus haute, dans l'échelle antécédente de la forme topique utilisée, que la position donnée par *il travaille peu*.

Il faut, on le voit, renoncer à la théorie des topoï si on veut une description de *peu* qui, à la fois, n'introduise pas une contradiction interne dans les phrases comportant *peu X*, et en même temps ne fasse pas de la gradualité un principe d'explication. J'espère atteindre ce but dans le cadre de la Théorie des Blocs Sémantiques. Je rappelle que cette théorie admet, parmi les enchaînements argumentatifs constituant le sens d'un énoncé, non seulement ses continuations possibles, dites « argumentation externe », par *donc ceci* (et aussi, pour nous, par *pourtant cela*), mais aussi une « argumentation interne ». Un énoncé convoque une argumentation interne dans la mesure où il signifie une certaine relation, en *donc* ou en *pourtant*, entre deux énoncés distincts de lui. Ainsi, *il travaille* n'est pas à décrire seulement par des

continuations comme *donc il a des chances de réussir* ou *pourtant il risque d'échouer*, mais doit aussi être décrit au moyen d'une relation établie, lorsqu'on affirme l'existence d'un travail, entre deux énoncés différents l'un et l'autre de *Il travaille*. Par exemple, le premier énoncé pourrait (mais cela n'exclut pas d'autres possibilités) signaler le caractère souhaitable d'un certain résultat (RS), et le second attribuerait à la personne dont on parle une activité liée à ce caractère. Ainsi *Pierre travaille* évoquerait, comme argumentation interne, des enchaînements du type « telle résultat serait souhaitable, donc Pierre se livre à telle activité », ce que nous abrégeons en RS donc A (activité). (Pour nous, j'y insiste, la présence de *donc* après RS entraîne que l'activité en question est liée au caractère souhaitable du résultat envisagé).

Pour décrire, maintenant, l'effet sémantique de la négation, nous lui attribuons non seulement une transformation de l'argumentation externe, mais aussi de l'argumentation interne. C'est de cette dernière que je vais parler. Pour nous, la négation de *il travaille*, en vertu d'une règle que nous croyons générale, transforme les enchaînements du type *RS donc A* en enchaînements du type *RS pourtant neg A.*, par exemple *Tel résultat est souhaitable pourtant il n'agit pas* – l'activité niée étant, comme dans l'énoncé positif, une activité liée au résultat estimé souhaitable.

Nous utilisons par ailleurs, pour décrire *peu*, une représentation présuppositionnelle, de sorte que *il travaille peu* contient à la fois un présupposé positif *RS donc A* et un posé négatif *RS pourtant neg A*. Dans la description de la phrase négative pleine (*il ne travaille pas*), en revanche, l'élément positif n'apparaît pas, ou plus exactement, il apparaît, mais en faisant l'objet d'une attitude de refus. La description que je viens de schématiser satisfait à coup sûr l'une des exigences que nous nous imposons : elle n'a pas recours à la gradualité. Mais elle ne peut pas être maintenue telle quelle car le présupposé positif *RS donc A* et le posé négatif *RS pourtant neg A* sont dans la relation que nous appelons, dans notre terminologie technique, « converse », et qui correspond, pour nous, à la contradiction. Le locuteur de *il travaille peu* poserait donc quelque chose de contradictoire avec ce qu'il présupposerait. Nous ne pouvons pas admettre cela car l'attitude d'accord liée pour nous à la présupposition et l'attitude de prise en charge, liée à la présentation d'un posé, sont toutes deux des formes d'engagement. Or nous croyons avoir établi une règle générale selon laquelle, dans un même énoncé, le locuteur ne peut pas s'engager sur deux argumentations contradictoires (on notera que la description de la négation pleine *il ne travaille pas* ne pose pas ce problème : si l'enchaînement *RS pourtant neg A* est pris en charge par le locuteur, l'enchaînement contradictoire *RS donc A* est, lui, l'objet d'une attitude de refus).

Pour éviter cette difficulté, je vais proposer (ce qui est nouveau par rapport à ce que j'ai écrit dans mes précédents articles) de ne pas prendre pour objet de description des phrases *peu X* (en entendant par cette abréviation « des phrases contenant le mot *peu* appliqué à un mot ou groupe de mots *X*) mais toujours des suites du type *peu X donc Y* ou *peu X pourtant Y* (bien sûr il est fréquent de rencontrer dans les textes ou dans la conversation, une phrase *peu X* isolée, mais je supposerai, ce qui me semble conforme

à l'observation, qu'elle fait alors toujours allusion à une suite non formulée *donc Y* ou *pourtant Y*). Il me reste donc à proposer une description pour ces deux types d'enchaînements – pris maintenant comme objets à décrire et non pas simplement comme outils descriptifs, c'est-à-dire comme composants d'une description.

Dans la description de ces enchaînements, je ferai intervenir une analyse présuppositionnelle du même style, *mutatis mutandis*, que celle proposée pour les phrases *peu X*. En ce qui concerne la suite *peu X donc Y* (*il travaille peu donc il va sans doute échouer*), je lui donnerai pour présupposé « positif » des enchaînements du type *X pourtant Y* (*même en travaillant, il peut échouer*) et pour posé « négatif » des enchaînements du type *neg X donc Y* (*il ne travaille pas, donc il va sans doute échouer*). Je mentionne seulement cette description de *peu X donc Y*, et je parlerai un peu plus de *peu X pourtant Y* (*il travaille peu pourtant il réussira peut-être*) car c'est le type de suite rencontrée dans le texte pascalien que je vais analyser. On aurait pour présupposé « positif » des enchaînements du type *X donc Y* (*s'il travaille, il peut réussir*) et pour posé « négatif » des enchaînements du type *neg X pourtant Y* (*même en l'absence de travail il peut pourtant réussir*).

Dans cette description de *peu X pourtant Y*, on évite, comme dans la dernière description que j'ai proposée pour *peu X*, le recours à la gradualité. Mais on évite aussi – c'est la deuxième chose que je cherchais -, de placer dans la description donnée une contradiction entre le posé négatif et le présupposé positif. En effet, les deux formules utilisées pour eux, *neg X pourtant Y* et *X donc Y*, n'entretiennent pas, dans notre terminologie technique (que nous voudrions pouvoir appeler un jour « notre logique »), la relation de conversion qui sert à décrire, je le rappelle, la notion de contradiction. Elles représentent des enchaînements « transposés », qui servent à décrire le surenchérissement allant de l'enchaînement construit avec *donc* à l'enchaînement construit avec *pourtant* (« s'il travaille il réussira et même en l'absence de travail il risque de réussir »).

J'ajoute à propos de l'idée de contradiction une remarque qui va me servir pour analyser Pascal. Quand il s'agit d'un **énoncé** (et l'enchaînement *X pourtant Y*, même s'il est constitué de deux phrases, constitue pour nous un énoncé, et même le type élémentaire de l'énoncé), il est impossible d'avoir parmi les enchaînements contenus dans son sens deux enchaînements converses, objets tous les deux d'un engagement du locuteur (que cet engagement soit du type que l'on trouve dans un posé ou soit l'engagement caractéristique du présupposé). C'est la situation qu'évite justement ma description de *peu X donc Y* et *peu X pourtant Y*². On peut en revanche avoir dans le sens d'un énoncé deux enchaînements

² Dans ce qui vient d'être dit, j'emploie le même mot « enchaînement » pour désigner deux choses. Premièrement, les enchaînements de phrases au moyen de *donc* et de *pourtant* (je les appelle aussi « énoncés ») quand ils sont vus comme les objets de la description sémantique. Deuxièmement, ces mêmes enchaînements, lorsqu'ils sont vus comme les argumentations, internes ou externes, constituant le sens des énoncés. Cette complication me semble inévitablement appelée par notre idée que la description d'un énoncé (par exemple d'un enchaînement explicite ou

converses si l'un seul fait l'objet d'un engagement alors que l'autre est refusé (c'est le cas, selon la théorie de la polyphonie, pour les énoncés pleinement négatifs). Dans un **discours**, maintenant, c'est-à-dire dans une suite d'énoncés attribués à un même auteur, on ne peut pas avoir un énoncé où le locuteur s'engage sur un enchaînement et un autre où le locuteur refuse cet enchaînement, ce qui rend impossible le discours *il travaille mais il ne travaille pas*, comportant deux énoncés liés par l'articulateur discursif *mais*. En revanche on peut avoir dans un **discours** un énoncé où il y a engagement par rapport à un enchaînement, suivi d'un autre où il y a engagement par rapport à l'enchaînement converse, par exemple dans le discours *il travaille mais il travaille peu*.

Je vais maintenant mettre en œuvre les notions théoriques qui viennent d'être présentées. Elles me serviront à décrire un petit texte de Pascal qui se trouve dans le fragment 126 de l'édition Le Guern (Folio) des *Pensées*.

Tel homme passe sa vie sans ennui en jouant tous les jours peu de chose. Donnez lui tous les matins l'argent qu'il peut gagner chaque jour, à la charge qu'il ne joue point, vous le rendez malheureux. On dira peut-être que c'est qu'il recherche l'amusement du jeu et non pas le gain. Faites-le donc jouer pour rien, il ne s'y échauffera point et s'y ennuiera : ce n'est donc pas l'amusement seul qu'il recherche, un amusement languissant et sans passion l'ennuiera. Il faut qu'il s'y échauffe, et qu'il se pipe lui-même en s'imaginant qu'il serait heureux de gagner ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui donnât à condition de ne point jouer, afin qu'il se forme un sujet de passion et qu'il excite sur cela son désir, sa colère, sa crainte pour l'objet qu'il s'est formé, comme les enfants qui s'effraient du visage qu'ils ont barbouillé.

Ce texte se rattache évidemment à la théorie du « divertissement », que je résume en deux thèses.

1. L'ennui (c'est-à-dire la grave tristesse) éprouvé lorsqu'on est sans occupation tient à ce que l'on est contraint alors de penser à la condition humaine, notamment à la mort.
2. Les occupations ont comme fonction fondamentale de nous divertir de cette pensée, et leur supposer d'autres fonctions relève de la mauvaise foi.

Pour justifier ces thèses, Pascal a recours souvent à l'observation que les buts attribués habituellement aux occupations humaines ne sont pas en eux-mêmes des objets de désir. Ainsi le chasseur s'expose à la fatigue et au danger sans s'intéresser au gibier qu'il court (c'est la chasse qui l'intéresse, pas la « prise ») ou encore le joueur prend le risque de perdre sans s'intéresser à l'argent qu'il peut gagner (ce qui importe pour lui, c'est le jeu et non le gain). Si donc l'occupation n'est pas cherchée pour les avantages qu'elle procure, le besoin de s'occuper doit se comprendre par le fait que les occupations détournent, divertissent, de la pensée de la condition humaine, qui est inévitable si on n'est pas occupé par autre chose. Le fragment cité reprend le même thème, mais son originalité est de répondre à l'objection suivante, dont

implicite) ne fait intervenir ni le référent, ni la « pensée », mais seulement des enchaînements. L'enchaînement argumentatif est ainsi un objet à décrire, comme les autres entités linguistiques - mots, groupes de mots -, mais il est d'autre part le seul contenu utilisé dans les descriptions.

Pascal, je crois, ne parle pas ailleurs : étant donné que seules sont recherchées les occupations qui comportent par elles-mêmes un certain intérêt, même minime, on peut attribuer leur recherche à cet intérêt intrinsèque et non pas au fait qu'elles divertissent. Pour répondre à cette objection, Pascal présente une théorie de la passion comme construction, qui fait penser à Stendhal ou à Proust. C'est là pour moi l'intérêt de ce texte.

Pascal commence par une observation de base présentée à l'aide du mot *peu* : *tel homme passe sa vie sans ennui en jouant tous les jours peu de chose*. On sait que les séquences du type « ceci se fait en faisant cela » sont ambiguës entre une interprétation consécutive « cela cause ceci » (ou encore « cela donc ceci ») et une interprétation concessive « cela n'empêche pas ceci » (ou encore « cela pourtant ceci »). La première interprétation est celle que l'on donne d'habitude à *tu arriveras à l'heure en conduisant vite*, la seconde est en revanche habituelle pour *tu peux être à l'heure en respectant les limitations de vitesse* (on peut la repérer dans la mesure où le *en* est paraphrasable par *tout en*, expression qui est seulement concessive). Le test de la paraphrase par *tout en* amène, me semble-t-il, à donner un caractère concessif à la phrase de Pascal : elle parle de certains joueurs qui tout en se contentant de faibles enjeux tout en étant des « petits joueurs », échappent pourtant à l'ennui. C'est donc l'énoncé du type *peu d'enjeu pourtant pas d'ennui* qui sera l'objet de ma description.

La bizarrerie de l'observation faite dans la première phrase, bizarrerie marquée par le *pourtant*, est explicitée dans la deuxième, où il est dit que la faiblesse des enjeux réduit les gains possibles à des sommes qui ne peuvent pas intéresser le joueur, de sorte qu'il refuserait qu'on les lui donne en échange d'un renoncement au jeu. Jusqu'ici le texte que j'analyse est semblable aux autres présentations de la théorie du divertissement (le chasseur refuserait de renoncer à la chasse en échange du gibier qu'elle peut éventuellement lui rapporter). Ce qui est particulier et intéressant, dans notre texte, c'est, je le rappelle, que Pascal se fait, pour une fois, une objection avant de conclure que les joueurs dont il parle cherchent uniquement le divertissement. Il envisage (*on dira peut-être...*) la possibilité que le jeu ait un intérêt en tant qu'activité (ce qu'on pourrait encore plus lui objecter à propos de la chasse). Pour écarter cette difficulté, il propose une expérience imaginaire où l'on demanderait au joueur de renoncer, non pas au jeu, mais seulement à l'enjeu (c'est-à-dire de jouer, comme on disait autrefois, pour des haricots), ce qui dans l'exemple de la chasse reviendrait à ne pas tuer les animaux que l'on court. Pascal suppose (sans en savoir rien) qu'un tel jeu désintéressé ne vaudrait rien contre l'ennui (ce qui s'écrit dans le jargon de la Théorie des Blocs Sémantiques *neg enjeu donc ennui*).

Par cette pseudo-expérience, Pascal a certes répondu à l'objection qu'il se faisait et selon laquelle le jeu aurait un intérêt intrinsèque sans qu'on ait besoin, pour expliquer son attrait, d'y voir un divertissement. Mais il se trouve maintenant devant une sorte de contradiction : d'une part, ni le gain, ni l'activité de jeu ne sont recherchés, d'autre part on cherche le jeu quand il s'accompagne d'un gain

possible. Pascal a donc à résoudre cette quasi-contradiction. Son habileté est de le faire d'une manière qui, en même temps, renforce la théorie selon laquelle le seul divertissement est recherché dans les occupations humaines. Pour cela il propose une théorie de la passion, tout à fait originale à ce que je crois. Selon lui la passion est le grossissement volontaire d'un intérêt spontané qui en lui-même est minime, mais que l'on « barbouille » jusqu'à ce qu'il prenne une violence capable de nous dominer entièrement : c'est la « cristallisation » de Stendhal, ou la transformation chez Proust d'un noyau énomtif éventuellement faible en un amour tyrannique pour quelqu'un dont on s'aperçoit ensuite qu'il n'a même pas le « genre » que l'on apprécie. Le gain au jeu, rendu possible par l'existence d'un enjeu, serait le point de départ d'un tel « barbouillage », qui transforme un intérêt convenu pour l'argent en un attachement passionné lorsque l'argent est ballotté dans les aléas du jeu. Du même coup l'exemple du petit joueur peut servir à justifier la théorie du divertissement car on en voit pas, à ce barbouillage volontaire, d'autre explication que la recherche d'émotions assez prenantes pour détourner de la terrifiante pensée de la condition humaine.

Le commentaire de texte auquel je viens de me livrer est destiné à illustrer l'analyse linguistique de *peu X pourtant Y* à laquelle était consacrée la première partie de mon exposé. Telle est en effet la lecture (1) que j'ai proposée pour l'observation initiale présentée par Pascal :

(1) *peu d'enjeu pourtant neg ennui*

Selon ma description linguistique de ce type d'enchaînement, il faut lui attribuer un présupposé positif (1a) et un posé négatif (1b) :

(1a) *enjeu donc neg ennui*

(1b) *neg enjeu pourtant neg ennui*

(je rappelle que ces deux enchaînements sont pour nous « transposés » et non pas « converses » et que leur coexistence dans le sens d'une expression ne rend donc pas cette expression contradictoire). Le fait que l'enjeu, et par conséquent le gain possible, sont quasiment nuls, comme le suppose le posé négatif (1b), est ensuite explicité par une seconde observation : le joueur s'intéresse si peu à ce gain qu'il refuserait qu'on lui donne la somme en question contre la promesse de ne plus jouer. Il en résulte une bizarrerie (explicitée dans (1) et dans le posé (1b) par le connecteur *pourtant*) que Pascal voudrait expliquer par la recherche du divertissement. Mais il doit faire face d'abord à l'objection qui explique, elle, l'attitude du petit joueur par l'intérêt intrinsèque que susciteraient les péripéties du jeu. Objection qui est repoussée par l'expérience imaginaire montrant que le jeu ne supprime pas l'ennui s'il est totalement désintéressé. C'est ce que formule l'enchaînement (2) résumant les troisième et quatrième phrases du texte :

(2) *neg enjeu donc ennui*

On aura noté que cet enchaînement (2) est l'exact converse de l'enchaînement (1b) qui est le posé de la phrase contenant *peu*. Je rappelle l'enchaînement (1b) :

(1b) *neg enjeu pourtant neg ennui*

Deux remarques à ce propos. D'après ce que j'ai dit tout à l'heure des rapports entre discours et contradiction, rien n'interdit que le responsable d'un discours présente successivement deux enchaînements converses, même si les locuteurs des énoncés contenant ces deux enchaînements sont l'un et l'autre engagés vis-à-vis d'eux (cf *il travaille mais peu*). Ce que j'ai déclaré impossible dans un discours, c'est que le locuteur d'un énoncé refuse ce sur quoi s'est engagé le locuteur d'un autre (cf **il travaille mais il ne travaille pas*). Sauf, bien sûr, si le responsable du discours se contente de rapporter la parole ou la pensée d'un de ces locuteurs (*il travaille mais Jean dit qu'il ne travaille pas*).

Ma deuxième remarque sera pour maintenir que, s'il est possible de présenter dans un discours deux enchaînements converses, objets l'un et l'autre d'un engagement, il ne s'agit pas moins d'une contradiction. Ainsi la quatrième phrase, qui donne le résultat de l'expérience imaginaire, à savoir que le jeu pour le jeu ne désennuie pas, contient un élément (l'enchaînement (2)) qui est, d'après la TBS, contradictoire du posé (1b) de la première phrase. Cette caractérisation formelle correspond à ce que j'avais noté dans mon commentaire informel (guidé un peu d'ailleurs, pourquoi ne pas être honnête ?, par la formalisation que j'avais en tête) : je disais que Pascal, cherchant à répondre à l'objection qu'il se faisait, devait admettre des faits « quasi-contradictaires ». C'est pour expliquer leur co-existence qu'il construit sa théorie de la passion. De la même façon, si on dit de quelqu'un *il travaille (donc il va peut-être réussir) mais peu (donc il risque d'échouer)*, on présente des affirmations qui peuvent apparaître contradictoires, et l'on doit ensuite se justifier de les soutenir ensemble, en expliquant par exemple qu'une certaine qualité de travail, qui pourrait amener le succès, est en fait compatible avec une certaine absence de travail qui laisse prévoir l'échec pronostiqué par le discours pris dans sa totalité.

Dans ma description sémantique de l'énoncé de forme *peu X pourtant Y* qui résume, selon moi, la première phrase du texte de Pascal, j'avais décomposé son sens en deux enchaînements, un présupposé, dit positif, (1a), et un posé, dit négatif, (1b). Or mon explication de la suite du texte a utilisé seulement le posé négatif *neg enjeu pourtant neg ennui*. C'est lui, en effet, qui intervient dans la contradiction apparue lorsque l'expérience imaginée par Pascal conduit à un résultat que j'ai noté (2) *neg enjeu donc ennui*, contradiction particulièrement intéressante dans la mesure où elle conduit Pascal à construire ce qui me semble l'originalité principale du texte que j'analyse, sa théorie de la passion comme « barbouillage ». Mais la première phrase du texte contient aussi, je viens de le rappeler, un présupposé positif (1a) *enjeu donc neg ennui* (l'existence d'un enjeu a pour effet qu'il n'y a pas d'ennui). A quoi sert cet élément (1a)

dans l'économie générale du texte ? C'est la dernière question que je voudrais aborder ici, sans être capable d'ailleurs d'y répondre véritablement.

Qu'un tel présupposé soit nécessaire pour le raisonnement de Pascal, cela me semble incontestable : la « contradiction » résolue par la théorie de la passion suppose en effet non seulement le résultat de l'« expérience imaginaire » (*neg-enjeu donc ennui*), mais aussi sa réciproque, à savoir justement ce présupposé positif de la première phrase (*enjeu donc neg-ennui*). Si la première phrase comportait, à la place de *peu*, une négation pleine, sans « résidu positif » présupposé, le raisonnement ne serait plus possible. Mais, si nécessaire soit-il, ce présupposé fait problème pour mon analyse du texte, car on ne peut pas admettre, sans renoncer à la théorie du divertissement, que l'existence d'un enjeu soit à proprement parler cause de la disparition de l'ennui – même si cette existence a pour effet cette disparition. Elle ne doit pas être considérée comme cause, car l'enjeu, si l'on admet la théorie du divertissement, n'intéresse pas par lui-même, qu'il soit petit ou grand : il sert simplement de prétexte à une passion, et c'est cette passion qui divertit et évite l'ennui, non pas qu'elle apporte le bonheur, mais parce que sa violence détourne le joueur de penser à sa condition. Mon analyse linguistique semble donc ici mise en échec : elle loge dans la première phrase, à titre de présupposé, un enchaînement *enjeu donc neg ennui* profondément contraire à l'esprit du texte – en tout cas si on interprète le *donc* comme indiquant une sorte de cause, ce que veut la Théorie des Blocs Sémantiques.

Pour mieux faire apparaître le problème rencontré dans le fragment 126, je vais construire un *peu X pourtant Y*, apparemment parallèle à celui que j'ai commenté, mais qui ne me pose pas de problème théorique. Remplaçons le petit joueur pascalien par un petit buveur dont on dit, non sans une certaine satisfaction moralisante, qu'il est alcoolique tout en buvant chaque jour peu d'alcool. On se trouve devant un énoncé du type *peu d'alcool bu pourtant alcoolisme* auquel ma description linguistique donne un présupposé *consommation d'alcool donc alcoolisme* et un posé *neg consommation d'alcool pourtant alcoolisme*. (NB. Pour que l'on ne considère pas le posé comme absurde, je signale qu'il ne signifie pas la co-existence de deux faits, qui serait à coup sûr absurde, mais qu'il indique la bizarrerie constituée par la possibilité de dire à la fois de quelqu'un *il ne boit pas* et *il est alcoolique*, et d'autre part que, pour le contester, on insiste soit sur l'absence de consommation, soit sur l'absence d'alcoolisme) Contrairement à ce qui se passe pour le texte de Pascal, le présupposé positif n'est ici certainement pas contraire à l'esprit du texte, qui condamne toute consommation d'alcool sous prétexte qu'elle peut être cause d'alcoolisme. C'est même cette causalité qui est tenue pour l'origine de ce que signale le posé. Autrement dit, le présupposé positif liant alcool et alcoolisme explique la constatation bizarre (bizarrerie marquée par *pourtant*) introduite dans le posé négatif.

Je ne suis pas capable de proposer, dans le cadre de la Théorie des Blocs Sémantiques, une explication satisfaisante de la divergence entre mon dernier exemple et le texte pascalien. Ou plutôt, j'en vois deux possibles sans pouvoir prendre parti entre elles.

L'une consisterait à dire que la première phrase de Pascal n'est pas à proprement parler ce que nous appelons un « enchaînement » ou encore une « connexion ». Il n'y a pas connexion dans la mesure où les deux prédicats, *enjeu* (sous la forme *jouer pour*) et *ennui*, ne sont pas dans une relation obstaculaire directe. L'ennui n'est pas vu comme quelque chose qui serait, d'une façon directe, constitutive, empêchée par l'enjeu mais on signale seulement la constatation possible d'une coexistence entre l'enjeu et l'absence d'ennui. On comprend facilement que je ne sois pas satisfait de cette apparente solution. Elle reviendrait à avouer que nous ne pouvons pas décrire la première phrase du texte de Pascal, car nos connecteurs *donc* et *pourtant* ne concernent que des relations immédiates et constitutives entre prédicats. Resterait alors à trouver un moyen pour décrire les phrases où la relation n'est pas constitutive, et nous n'avons pas pour l'instant ce moyen.

Je signalerai seulement un deuxième type de solution. Elle se fonde sur une notion que Marion Carel a introduite depuis peu et qui n'est pas encore complètement théorisée, c'est la notion de « décalage ». Il y a décalage lorsque la description d'un enchaînement ne fait pas intervenir le groupe d'enchaînements, c'est-à-dire l'« aspect », auquel appartient l'enchaînement analysé. Tel serait le cas pour l'enchaînement de type *enjeu DC NEG ennui* constituant le présupposé positif (1a) de la phrase de Pascal. On devrait dire qu'il ne fait pas allusion à l'aspect, ou encore à un principe général, qui établirait une relation constitutive entre la présence d'un enjeu et l'absence d'ennui. Ce principe est en effet impossible à admettre, j'ai essayé de le montrer, dans la théorie du divertissement où se place le passage que j'ai analysé. Pour que le recours au décalage puisse être tenu pour une solution satisfaisante, il faudrait découvrir des analogies profondes entre le texte de Pascal et les exemples à propos desquels Marion Carel a construit la notion de décalage, une analogie qui consisterait en autre chose que la seule présence du décalage. Or nous n'avons pas fait ce travail.

Pour que mon exposé ne se termine pas sur l'indication un peu attristante d'un problème non résolu, je voudrais rappeler rapidement quelques points de l'exposé sur lesquels j'ai pu prendre une position plus ferme.

D'abord j'ai essayé de parler de *peu* sans faire intervenir, ni une contradiction interne, ni l'idée de gradation, idée que nous n'admettons pas en tant qu'outil descriptif.

D'autre part, pour arriver à ce résultat, j'ai soutenu qu'il n'y avait pas à décrire le groupe nominal *peu X*, mais seulement les enchaînements *peu X donc Y* et *peu X pourtant Y*.

Enfin, pour décrire ces enchaînements, je leur ai fait correspondre uniquement, comme le demande la Théorie des Blocs Sémantiques, des enchaînements, connexions de phrases par *donc* ou *pourtant*, c'est-à-dire des entités linguistiques. Ce sont ces enchaînements qui constituent les points de vue attribués, selon la Théorie de la Polyphonie, aux énonciateurs que le locuteur met en scène, par exemple aux énonciateurs du posé et du présupposé. On voit ainsi que l'enchaînement, dans mon étude sur *peu*, a un double rôle. Il constitue d'une part un objet à décrire (puisque je décris des *peu X donc...* et des *peu X pourtant...*), mais en même temps il est un moyen de description. Ce double rôle donné à l'enchaînement s'inscrit dans le projet d'une sémantique structuraliste décrivant la langue par la langue et refusant toute explication ou explicitation du verbal par du non verbal.

Oswald DUCROT, EHESS , Paris